

L'an deux mille dix-neuf le 13 février, le Comité syndical du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGELRY) s'est réuni en session ordinaire, à Vénissieux (salle Jacques Duclos) sous la présidence de Monsieur Pierre ABADIE, Président.	
Date de convocation :	06/02/2019
Présents :	Titulaires : Pierre ABADIE (Métropole de Lyon) ; Bruno CHARLES (Métropole de Lyon) ; Pascal CHARMOT (Métropole de Lyon) ; Gérard CLAISSE (Métropole de Lyon) ; Roland CRIMIER (Métropole de Lyon) ; Pierre CURTELIN (Métropole de Lyon) ; Michel DENIS (Métropole de Lyon) ; Pierre DIAMANTIDIS (Métropole de Lyon) ; Alain GERMAIN (Métropole de Lyon) ; Yves JEANDIN (Métropole de Lyon) ; Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon) ; Bernard MORETTON (Métropole de Lyon) ; Christophe QUINIOU (Métropole de Lyon) ; Gilbert SUCHET (Métropole de Lyon) ; André VAGANAY (Métropole de Lyon) ; Jean-Philippe CHONÉ (Communauté) ; Guy PERRUSSET (St Symphorien d'Ozon) ; Thierry DILLENSEGER (Vouries) ; Christian LABIE (Bron) ; André BRUYAS (Cailloux-sur-Fontaines) ; Pascal FORMISYN (Charbonnières-Bains) ; Marie-Laure RUÉ (Charly) ; Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or) ; Alain LEGRAS (Corbas) ; David THOMMEGAY (Couzon au Mont d'Or) ; Aimery FUSTIER (Ecully) ; Decio GONCALVES (Feyzin) ; Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône) ; Jean-Marc SEYS (Fontaines-St-Martin) ; Jacques GALLAND (Fontaines-sur-Saône) ; Claude GOURRIER (Francheville) ; Brigitte D'ANIELLO ROSA (Givors) ; Georges BURTTIN (Grigny) ; Gérard RONY (Irigny) ; Denis VERKIN (Limonest) ; Yves JASSERAND (Marcy l'Etoile) ; Alain GOJON (Neuville-sur-Saône) ; Christian AMBARD (Oullins) ; Jocelyne CLAUZIER (Pierre Bénite) ; François JOLLY (Paleymeux-au-Mt-d'Or) ; Michèle MUREAU (Quincieux) ; Philippe DE LA CRUZ (Rillieux-la-Pape) ; Bernard POIZAT (Rocheaillées-sur-Saône) ; Gérard FRAPPIER (St Cyr-au-Mt-d'Or) ; Jean-Paul FLAMMARION (St Fons) ; Stéphane PEILLET (St Priest) ; Gilbert PUIPIER (St Romain-au-Mt-d'Or) ; Alain BAVOZET (Ste Foy-lès-Lyon) ; Bernard DUPONT (Sathonay-Camp) ; Jean-Michel BUDYNEK (Solaize) ; Jacques DEBORD (La Tour-de-Salvagny). Suppléants : Patrice BERARD (Millery) ; Nathalie DEPAOLI (Albigny-sur-Saône) ; Bernard DECHENAUX (Chassieu) ; Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or) ; Noëlle MAGAUD (Genay) ; Claude BASSET (St Didier-au-Mt-d'Or) ; Christian ARNOUX (St Genis-Laval) ; Muriel LECERF (Vaulx-en-Velin) ; Jean-François GOUX (Vermaison).
Absent(es) excusé(es) :	Sarah PEILLON (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre ABADIE (Métropole de Lyon) Jean-Luc Da PASSANO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Alain GERMAIN (Métropole de Lyon) Denis BOUSSON (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Yves JEANDIN (Métropole de Lyon) François PASTRÉ (Craponne) donne pouvoir à Claude GOURRIER (Francheville) Dominique AMADIEU (Décines) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins) Michel NAVISÉ (Chaponost) donne pouvoir à Jean-Philippe CHONÉ (Communauté) Paul DIDIER (St Germain Mt Or) donne pouvoir à Denis VERKIN (Limonest)
Secrétaire de séance :	Monsieur Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)

Intérêt commun								
<p>Quorum : 54            Nombre de délégués en exercice : 106            Nombre de délégués titulaires présents : 52            Nombre de délégués suppléants présents : 9 (remplaçant un délégué titulaire)            Total de délégués présents : 61            Nombre de pouvoirs : 7            Nombre total de délégués ayant voix délibérative: 68</p>								
Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Résultat
13/02/19	Adoption des procès-verbaux des séances des 5 et 19 décembre 2018.	C-2019-02-13/01	Adoption des procès-verbaux des séances des 5 et 19 décembre 2018.	68	68	0	0	Adoption
	Présentation du rapport d'orientation budgétaire et tenue du débat d'orientation budgétaire 2019.	C-2019-02-13/02	Tenue du débat d'orientation budgétaire et adoption le rapport d'orientation budgétaire 2019.	68	68	0	0	Adoption
	Contributions définitives à mettre en recouvrement en 2019.	C-2019-02-13/03	- Remplacement de la contribution des communes de 24 994 650,80 € par le produit des impôts recouverts directement au titre de la fiscalité locale sur les contribuables ; - Demande aux services du Trésor public de poursuivre le versement des avances mensuelles de trésorerie, dans l'attente de la décision de chaque commune adhérente pour les charges 2019.	68	68	0	0	Adoption
	Modification du tableau des emplois et des effectifs.	C-2019-02-13/04	Création, dans la filière technique : - Un emploi permanent ouvert au grade d'ingénieur territorial à temps complet ; - Un emploi permanent ouvert au grade d'adjoint technique à temps complet.	68	68	0	0	Adoption
	Recours à des agents retraités pour l'exécution de vacations.	C-2019-02-13/05	- Autorisation donnée à Monsieur le Président de recruter des retraités pour effectuer des interventions ponctuelles, limitées dans le temps pour l'exécution d'actes bien déterminés d'expertise et de conseil ; - Décision de rémunérer chaque vacation sur la base d'un forfait brut d'un montant minimum de 150 € et maximum de 400 € par journée de travail, eu égard aux tâches exercées et au niveau de technicité attendu.	68	67	1	0	Adoption

AP

Compétence particulière "Éclairage public" :								
Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Résultat
Quorum : 24 Nombre de délégués en exercice : 46 Nombre de délégués titulaires présents : 27 Nombre de délégués suppléants présents : 4 (remplaçant un délégué titulaire) Total de délégués présents : 31 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre total de délégués ayant voix délibérative : 35								
13/02/19	Fixation du ratio 2019 par commune, sur la base du nombre de points lumineux - Compétence Éclairage public.	C-2019-02-13/06	Fixation des ratios pour le calcul de la contribution relative à la compétence « Éclairage public » 2019.	35	35	0	0	Adoption
	Fixation du montant des dépenses d'investissement mutualisable pour la compétence "Éclairage public" 2019.	C-2019-02-13/07	Retient la somme de 4 408,00 € comme relevant des dépenses d'investissement mutualisable (terme I) ;	35	35	0	0	Adoption
	Fixation du coefficient de majoration des dépenses d'investissement non mutualisable pour la compétence "Éclairage public" 2019.	C-2019-02-13/08	Fixation du coefficient de majoration des dépenses d'investissement non mutualisées à +12,30 % pour le calcul de la contribution relative à la compétence « Éclairage public » 2019.	35	35	0	0	Adoption

Compétence particulière "Dissimulation coordonnée des réseaux" :								
Quorum : 34 Nombre de délégués en exercice : 66 Nombre de délégués titulaires présents : 37 Nombre de délégués suppléants présents : 9 (remplaçant un délégué titulaire) Total de délégués présents : 46 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre total de délégués ayant voix délibérative : 50								
Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Résultat
19/12/18	Fixation du coefficient de majoration des travaux de dissimulation des réseaux pour 2019	C-2019-02-13/09	Arrêt du coefficient de majoration des dépenses d'investissement non mutualisées à +11,60 % pour le calcul de la contribution relative à la compétence « Dissimulation coordonnée des réseaux » 2019.	50	50	0	0	Adoption

Compte-rendu affiché aux portes du syndicat le :

Le Président,

Pierre ABADIE

